



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le lundi 9 juin 2014

Point de situation départemental à 19 heures

Un épisode météorologique exceptionnel a concerné le département du Val-d'Oise dans la soirée et la nuit du dimanche 8 au lundi 9 juin 2014.

L'alerte vigilance de niveau orange a été diffusée par Météo France en fin d'après-midi et immédiatement relayée par la préfecture aux communes du département. Des pluies de grêlons se sont abattues en début de soirée sur des portions importantes de territoire causant des dégâts aux toitures, aux véhicules et gênant la circulation...

De nombreuses habitations ont subi des dégâts de gravité nature plus ou moins grande allant de quelques tuiles à des pans entiers de toiture ou de vitrage.

Des interruptions de courant ont été constatées dans l'Ouest (Condécourt, Sagy) comme dans l'Est du département (Ezanville), ERDF a mis rapidement en place des moyens importants pour rétablir dans la nuit et ce matin l'alimentation des 150 foyers concernés.

Un Centre Opérationnel a été activé en préfecture à partir de 22 heures.

Le Service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise a déclenché 2370 interventions directement liées à l'épisode de grêle.

Il a déployé pour cela 9 postes de commandement avancés (dont deux sur les communes particulièrement concernées d'Attainville et de St Witz).

Des colonnes de renforts en provenance de département voisins (Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, SDIS de Seine et Marne et Essonne) ont apporté le concours de 32 personnels opérationnels qui ont renforcé les 450 pompiers du Val-d'Oise déployés et relevés en permanence sur le terrain, au service des sinistrés.



Des moyens nationaux et zonaux importants ont été mobilisés à partir de l'établissement de soutien logistique de la Direction générale de la sécurité civile installé à Méry/Oise : plus de 800 bâches (de 24 à 48 m² chacune) et plus de 3.600 m² de film d'étanchéité ont été distribués et mis en œuvre pour protéger des toitures endommagées.

Il est rappelé à cette occasion que les travaux sur toitures représentent un risque important pour toute personne qui n'a pas l'habitude ou la formation nécessaire ; on doit, malheureusement, déplorer une chute de toit qui a conduit à une hospitalisation.

Le bulletin météorologique interrégional de ce lundi 16 heures confirme la persistance d'une situation orageuse avec des risques de séquences virulentes jusqu'en seconde partie de nuit prochaine

La vigilance et la mobilisation des acteurs de la protection des populations (Maires, services municipaux, sapeurs-pompiers) se poursuit et un dispositif adapté sera maintenu cette nuit.

Il est rappelé que les dégâts occasionnés par les chutes de grêle et les infiltrations d'eau qui résulte de destruction d'éléments de toiture notamment sont pris en charge dans la plupart des cas par les assurances multirisques habitation. Les victimes sont invitées à déclarer le sinistre à leur assureur dans les cinq jours.

